

## Cadre de collaboration d'ESU-PE- Checklist pour la réouverture des écoles - Une réponse coordonnée pour le retour des enfants à l'école

Les fermetures d'écoles prolongées en réponse à la pandémie de COVID-19 ont eu des effets néfastes sur la protection, le bien-être et l'apprentissage des enfants. La réouverture des écoles offre non seulement un apprentissage, mais aussi un moment crucial pour faire face aux risques pour la protection et le bien-être des enfants pendant les périodes de confinement, et nécessitera plus que jamais une collaboration étroite entre les secteurs de l'éducation et de la protection de l'enfance.

Cette checklist propose aux secteurs de la PE et de l'éducation des mesures à prendre à mesure que les écoles se préparent à rouvrir pour assurer une intervention coordonnée pour les enfants qui retournent à l'école. Ce document est à lire en parallèle avec [le cadre de collaboration ESU-PE](#) (à venir) et la [feuille de conseils pour la collaboration ESU-PE](#) pendant le COVID-19. Bien que le présent document soit axé sur les considérations relatives à la PE pendant la réouverture des écoles, la collaboration avec d'autres secteurs, comme la santé et le WASH, est également essentielle.

Ce document fournit une liste non exhaustive des mesures suggérées pour coordonner l'inclusion des considérations de PE pendant la réouverture de l'école. Les [Sections 1, 2 and 3](#) proposent des mesures pour adresser [trois problématiques principales](#) pendant la phase de réouverture de l'école; La [Section 4](#) fournit un [calendrier indicatif](#) pour l'intégration des considérations de PE avant la réouverture des écoles, pendant la réouverture et une fois celles-ci réouvertes.

### 1. Enfants à risque de décrochage scolaire

Après une fermeture prolongée, il y a un risque accru que les enfants ne retournent pas à l'école, notamment pour les enfants marginalisés. Les mesures visant à encourager le retour aux études et à atténuer le risque de décrochage scolaire comprennent :

- Les enseignants et les travailleurs de PE se réunissent pour identifier les [catégories d'enfants à risque](#) de décrochage en fonction de leur contexte (p. ex., enfants qui se sont mariés, qui ont commencé à travailler, dont les responsabilités familiales ou de garde ont augmenté, les filles enceintes, ceux ayant un handicap leur empêchant l'accès à l'enseignement à distance, etc.) - **avant**
- Les enseignants et les travailleurs de PE collaborent pour identifier les enfants à risque de décrochage et travaillent de façon proactive avec leur famille et leur communauté pour assurer leur retour à l'école - **avant**
- Établir un système de suivi et d'identification des enfants qui ne sont pas retournés à l'école dans un délai raisonnable (déterminé par l'école ou le ministère de l'Éducation) – **avant**
- Envisager des activités adaptées pendant les premières semaines de la réouverture pour encourager les enfants à revenir (p.ex. campagnes de sensibilisation communautaire et de retour à l'école, activités de SMSPS, discussions et activités avec les enfants et les familles, etc.) – **pendant**
- Identifier et signaler à la PE les enfants qui ne sont pas retournés à l'école – **pendant**
- Les enseignants et les équipes de l'éducation travaillent conjointement avec les équipes de la PE/travailleurs sociaux (selon les capacités des deux secteurs) pour se mettre en lien avec les enfants identifiés et leurs familles afin d'encourager le retour à l'école et supprimer les obstacles à leur retour – **pendant** (voir [Section 2 pour les références](#))
- Planification au niveau communautaire avec les enseignants, les travailleurs de PE et la communauté (y compris les PTA) pour les activités et les stratégies soutenant un retour à l'école pour les enfants en décrochage – **après**

### 2. Enfants ayant des problèmes de protection de l'enfance

Une fois les écoles réouvertes, les enseignants seront parmi les premières personnes en dehors du cercle familial à voir et à passer du temps avec les enfants. Ils sont particulièrement bien placés pour

cerner les différences de comportement (avant et après la fermeture d'école) ou d'autres signes d'abus. Les mesures suggérées sont les suivantes :

- Sensibiliser les enseignants aux [signes d'abus et/ou de problématiques de santé mentale \(SMSPS\)](#) qui pourraient être prévalents à l'heure actuelle (notamment VBG) et fournir une formation (ou un rafraîchissement) sur l'identification, le référencement et [les premiers secours psychologiques](#) – **avant**
- Veiller à ce que les [mécanismes de signalement et de référencement](#) en milieu scolaire soient fonctionnels, si nécessaire réadaptés au contexte COVID-19 et communiqués aux enseignants. Tester les canaux de communication - **avant**
- Identification proactive par les enseignants et les travailleurs en PE des [enfants à risque](#) de problèmes de protection de l'enfance pendant la fermeture des écoles et sensibilisation des familles pour faciliter le référencement et le retour à l'école – **avant**
- Préparer les travailleurs sociaux à recevoir plus de signalements au moment de la réouverture – **avant**
- Si possible, assurez que le personnel de PE soit placé directement dans les écoles pendant la réouverture pour faciliter les référencements - **pendant**

### 3. Enfants ayant besoin de SMSPS

Après une perturbation prolongée des routines normales des enfants et de l'interaction avec les pairs, on s'attend à une augmentation des besoins en SMSPS chez les enfants qui retournent à l'école. Les écoles seront parmi les premières à avoir accès aux enfants au fur et à mesure de la réouverture de la société, d'où l'importance de fournir des services SMSPS dans les écoles (niveau 2 de la pyramide) et de faciliter le référencement des écoles vers les services SMSPS plus spécialisés.

- Fournir aux enseignants une formation de base, du matériel et des activités prêts à l'emploi pour les [Premiers Secours psychologiques](#) (PSP) et les [SMSPS](#), y compris l'apprentissage socioémotionnel - **avant**
- Coordonner la prestation d'interventions SMSPS en milieu scolaire SMSPS et faciliter les référencements vers les interventions spécialisées- **après**
  - Application du document thématique du SMSPS (cadre de collaboration ESU-PE) pour aider les deux secteurs à décider quel secteur offre quelles activités du SMSPS et à quels enfants.

### Considérations générales

- Établir des protocoles d'échange d'information entre les partenaires et les secteurs : quels renseignements sont partagés, avec qui et comment? S'assurer qu'il existe des procédures en matière de protection des données– **avant**
- Tenir compte des capacités d'intervention des deux secteurs pendant la planification (disponibilité du personnel, capacités techniques, possibilités de mouvement, financement flexible, etc.); former les enseignants (y compris les nouveaux employés) à la PSEA et veiller à ce qu'ils signent un code de conduite – **avant**
- La PE et l'Éducation, en collaboration avec la communauté et d'autres secteurs (en particulier VBG et FSL) développent des stratégies visant à ramener et à garder les enfants à l'école et à répondre à d'autres préoccupations en matière de protection– **avant, pendant, après**
- Faire participer les enfants, les parents et les PTA aux activités, à l'information et au soutien – **avant, pendant, après**
- Les écoles devraient être préparées à une possible fermeture à court terme et, en collaboration avec la PE, développer le matériel et actions nécessaires à cela (matériel d'apprentissage, messages de sensibilisation aux enfants et aux familles, approches communautaires/familiales renforcées pour l'apprentissage, la protection et le bien-être) – **après**
- Si approprié, envisager des actions de plaidoyer en faveur de la réouverture de l'école pour le bien-être général des enfants

## 4. Calendrier indicatif – intégration des considérations de PE pendant la réouverture de l'école

	Avant la réouverture	Pendant la réouverture	Une fois les écoles réouvertes
1. Prévenir le décrochage	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier conjointement les catégories d'enfants à risque</li> <li>✓ Établir un système de suivi et d'identification des enfants qui ne retournent pas à l'école</li> <li>✓ Convenir de protocoles de partage de l'information entre les secteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identifier (et signaler à la PE) les enfants qui ne sont pas retournés à l'école</li> <li>✓ Sensibilisation coordonnée des enfants absents et des familles</li> <li>✓ Cerner et éliminer les obstacles à leur retour aux études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Planifier avec les enseignants, les travailleurs de PE et les communautés des stratégies pour ramener les enfants absents à l'école</li> <li>✓ Mesures de préparation en vue d'une éventuelle fermeture future de l'école</li> </ul>
2. Faciliter les référencement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mettre à jour les mécanismes de signalement et d'aiguillage en milieu scolaire, adaptés au contexte COVID si nécessaire. Tester les canaux de communication.</li> <li>✓ Sensibiliser les enseignants aux signes de problèmes de PE et de SMSPS, et aux procédures de référencement</li> <li>✓ Les travailleurs sociaux sont prêts à recevoir plus de signalements au moment de la réouverture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dans la mesure du possible, placer les travailleurs sociaux dans les écoles pendant la réouverture pour faciliter les référencement</li> </ul>	
3. Fournir SMSPS	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation de rafraîchissement de PSP pour les enseignants</li> <li>✓ Enseignants formés en SMSPS (Niveau 2 de la pyramide SMSPS)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coordonner la prestation d'interventions et de référencement en milieu scolaire aux services spécialisés du SMSPS, en appliquant le document thématique du SMSPS pour déterminer 'Qui' fait 'Quoi'</li> </ul>

### Ressources supplémentaires sur la réouverture des écoles:

[Cadre pour la Réouverture des Ecoles](#) (UNESCO, UNICEF, PAM, Banque Mondiale)  
[Inter-agency Safe Back to School guide](#), validé par le CP AoR et le GEC

### Ressources supplémentaires de coordination COVID-19:

[Menu de Ressources du DdR PE pour COVID-19](#)  
[Menu de ressources du GEC pour COVID-19](#)